

# Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 04 février 2019

*Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales*

Présents : Jean-Paul Pradines, Chantal Bury, Pierre Dulewski, Christian Bonneau, Cécile Genovesio, Alain Malgouyres, Marie-Claire Mourleau, Laurent Normandin-Varenne,

Excusés : Louis Mainguet, Séverine Bouroumeau, Grégoire de Flaujac Sébastien Lagourgue, Monique Neplaz, Volker Otlinghaus, Sylvie Pomier,

## 1. Validation rapport d'activité Agglomération Agen

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2016/2017 de l'Agglomération d'Agen en application des dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales. Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité ce rapport.

D'autre part, Monsieur le Maire annonce les principaux projets validés pour les années à venir. Notamment le MIN (marché d'Intérêt National) qui, aujourd'hui appartient pour moitié à l'Agglomération d'Agen et moitié au Département, deviendrait propriété complète de l'Agglomération de par la loi Notre. Autre projet : le Marché aux Bestiaux laisserait la place à la société COGEC et enfin l'aérodrome d'Agen qui serait subventionné par l'Agglomération pour 1.2 millions d'euros.

## 2. Convention de prestation avec le Centre de Gestion : régularisation traitements

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de revoir le dossier de paie d'un agent de la commune suite à un mauvais calcul du temps de travail. Cette mission d'aide à l'organisation étant une prestation facultative, une convention doit être signée. Cette prestation sera facturée 960 €. Le Conseil Municipal est d'accord.

L'établissement de la paye étant un travail complexe, un élu demande un devis au Centre de Gestion pour la prise en charge des bulletins de paie mensuels pour les agents de la commune. L'ensemble des élus est d'accord sur le principe.

## 3. Demande subvention voyage scolaire

Monsieur le Maire présente la demande de la famille PUECH pour une aide au voyage scolaire auquel va participer leur fille Manon. Le Conseil Municipal accorde une aide de 50 €.

## 4. Investissement : Immeuble Imbert

Monsieur le Maire informe qu'il s'est adressé à différents organismes bancaires pour une demande d'emprunt de 220 000 € pour financer les travaux de rénovation. En parallèle, il propose de présenter le projet au bailleur social de l'agglomération d'Agen « Agen Habitat » pour étudier la possibilité de réaliser cette opération avec cet organisme si un emprunt ne peut être réalisé et/ou si les subventions demandées ne sont pas accordées.

## QUESTIONS DIVERSES :

- **Inspection Gendarmerie** : Monsieur le Maire indique qu'il a participé le 31 janvier 2019 à une inspection annoncée de la Gendarmerie de Puymirol. Il indique également le nom du référent de la commune.
- **Fête du village** : Afin d'améliorer le programme de la fête du village, Monsieur le Maire propose d'organiser un concert à l'église le dimanche après-midi. Coût : 700 €
- **Climatisation Salle des Fêtes** : Monsieur le Maire informe qu'il demande des devis pour le projet de climatisation de la Salle des Fêtes.
- **Remerciements** : Monsieur le Maire fait part des remerciements de Madame PELLEGRINI suite au décès de son mari et père de notre employé communal.
- **Consultations projet Schéma Aménagement et gestion des Eaux (SAGE)** : Monsieur le Maire indique que ce projet est disponible sur internet pour avis.
- **Conseillère Régionale Nouvelle Aquitaine** : Monsieur le Maire donne le calendrier des réunions de la Conseillère Régionale Nouvelle Aquitaine, Madame Marie COSTES.
- **Cahier de Doléances** : Monsieur le Maire rappelle qu'un cahier de doléances est ouvert à la mairie et qu'à ce jour trois contributions ont été notées. Les membres du Conseil Municipal demandent qu'une information soit donnée aux administrés sur la présence de ce cahier. L'information sera également sur Internet.
- **Eau de Garonne** : Monsieur Christian BONNEU, représentant la commune à la commission Eau et Assainissement donne les informations (organigramme, mail...) de la nouvelle société distributrice.
- **Ecole** : Monsieur le Maire informe que suite à la Commission Départementale de l'Education Nationale à laquelle il a participé ce jour, le RPI n'est pas concerné par une suppression de classe pour la rentrée 2019. Il indique qu'à ce jour, un tiers des élèves de la commune est scolarisé hors commune.

Il précise qu'il convient qu'un maximum d'enfants fréquentent l'école du village si on veut maintenir les 3 classes à l'avenir.

- **Subventions associations** : l'ensemble des élus demande qu'il soit adressé à toutes les associations subventionnées une lettre pour leur rappeler leurs obligations en matière de demande de subvention et leur demander les comptes et procès-verbaux de 2018 avant l'attribution des subventions 2019.
- **Soirée Rock du 02 mars 2019** : Un élu rappelle la soirée Rock et précise qu'il va falloir trouver des bénévoles pour l'organisation de cette soirée qui sera au bénéfice du Comité des Fêtes. Une publication va être faite sur Internet.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.